



Lettre d'informations du 29/11/2015

Bonjour les adhérents,

Après une rentrée musicale très chargée, voici la première lettre d'informations de cette nouvelle année musicale.

Au programme de cette lettre :

- Rappel de quelques règles
- Audition et Assemblée Générale
- L'association a besoin de vous

La rentrée

L'année étant maintenant bien commencée, nous souhaitons rappeler quelques règles :

- Les enfants restent sous la responsabilité des parents tant qu'ils ne sont pas pris en charge par un professeur et à partir de la fin du cours. Notamment pour les plus petits, les parents doivent accompagner les enfants, s'assurer de la prise en charge par le professeur et être à l'heure à la sortie du cours.
- De façon générale, si vous déposez votre enfant, merci de vérifier que le professeur est présent. Nous essayons de prévenir quand un imprévu a lieu mais cet imprévu peut arriver trop tard pour vous prévenir.
- Nous avons donné les attestations CE demandées aux professeurs d'instrument. Si vous l'avez demandé et que vous ne l'avez pas encore reçu, merci de lui demander.
- Concernant le calendrier des cours, il est disponible sur notre site internet dans la rubrique « Planning / Horaires » (voir adresse dans la marge). Il est également affiché sur la porte d'entrée de l'école de musique.

Audition et assemblée générale

Des élections ayant lieu ce mois de Décembre, il n'a pas été possible de réserver une salle un samedi pour effectuer conjointement l'assemblée générale et l'audition de Décembre.

L'assemblée générale aura lieu mercredi 2 décembre de 20h30 à 21h30 dans la salle d'activités du complexe sportif du Bignon (à côté de la salle de judo) et sera suivie du verre de l'amitié. Merci de venir afin de soutenir le travail effectué par les bénévoles de l'association. Il est désagréable de faire cette assemblée devant si peu de personnes. Cela démotive les bénévoles et laisse penser que la poursuite d'une activité musicale dans nos communes n'a que peu d'intérêt pour les musiciens et les parents de musiciens.

Dates à retenir

02/12/15 Assemblée Générale

11/12/15 Audition

Contact

- www.ecole-musique-ambmg.fr
Rubrique Contact
- 6 rue de la mairie
44140 Le Bignon

avec le soutien des communes
du Bignon, Montbert, et Geneston





Dates à retenir

- 02/12/15 Assemblée Générale
- 11/12/15 Audition



Plan d'accès à la salle d'activités du Bignon

L'audition de Décembre aura lieu vendredi 11 décembre à 20h. Nous reviendrons vers vous pour vous donner d'avantage d'informations.

L'association a besoin de vous

AMBMG est une association loi 1901 gérant une école de musique pour les communes de Le Bignon, Montbert et Geneston. Les membres de cette association sont les élèves de l'école de musique ou leur représentant pour les mineurs.

Le bureau est constitué actuellement de 8 membres. Nous sommes peu nombreux et plusieurs membres ont indiqué leur intention de quitter le bureau. Si personne ne vient les remplacer, c'est la mort assurée de l'école.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Chacun peut aider à sa façon avec les compétences qui lui sont propres et le temps dont il dispose.

Musicalement vôtre,

Les membres du bureau.

Contact

- www.ecole-musique-ambmg.fr
Rubrique Contact
- 6 rue de la mairie
44140 Le Bignon

avec le soutien des communes
du Bignon, Montbert, et Geneston

